

Montréal, le 27 juin 2011

Par courriel

M^e Yves Fréchette
Affaires juridiques
Hydro-Québec TransÉnergie
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité afin d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés au transport de l'électricité - Projet du Transporteur d'intégration des parcs éoliens de l'appel d'offres A/O 2005-03 au réseau de transport d'Hydro-Québec
Dossier de la Régie : R-3742-2010**

Cher confrère,

La Régie accuse réception de la demande du Transporteur visant un report du dépôt de la phase 2 du présent dossier au 22 juillet 2011.

Tout comme pour la première demande de report de l'échéance de 45 jours prévue à la décision D-2010-165, la Régie consent à ce que la preuve relative à la phase 2 du présent dossier lui soit acheminée le 22 juillet 2011.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

c.c. Tous les intervenants